

**PROCÈS-VERBAL DE LA 99^e RÉUNION DU
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
(CCEK)**

Approuvé

DATE : Les 25 et 26 février 2004

ENDROIT : Salle la petite ourse de l'aquarium du Québec
1675, avenue des Hôtels, Ste-Foy, QC

SONT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

M. Michael Barrett, président
M. David Okpik

Nommés par le gouvernement du Canada :

M. Claude Abel
M^{me} Suzanne Larochelle
M. Gilles H. Tremblay

Nommés par le gouvernement du Québec :

M. Jean Couture
M^{me} Paule Halley
M^{me} Hélène LeBlond

Secrétaire exécutive :

M^{me} Nathalie Girard

EST ABSENT:

M. Eli Angiyou, nommé par l'ARK

INVITÉS :

M^{me} Violaine Lafortune Chercheure
M. Mathieu Boucher Hydro-Québec
M. Frank Perez Hydro-Québec
M. Anthony Gucciardo Secrétaire exécutif par intérim

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président déclare la réunion ouverte et invite les membres à proposer des modifications à l'ordre du jour.

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Affaires découlant de la 98^e réunion et correspondance
4. Production et conservation d'énergie
5. Budget, membres et secrétariat
6. Changements climatiques
7. Chapitre 23 de la CBJNQ (révision des annexes)
8. Recyclage au Nunavik
9. Concours du CCEK
10. Gestion de la forêt boréale au Nunavik
11. Eau potable
12. Sols contaminés
13. Projet d'entente de collaboration Canada-Québec en matière d'évaluation environnementale
14. Varia
15. Date et lieu de la prochaine réunion

Proposé par : M. Claude Abel
Appuyée par : M^{me} Paule Halley
Adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Le procès-verbal de la 96^e réunion de même que celui de la 97^e réunion ont été adoptés lors d'une conférence téléphonique tenue le 19 janvier 2004.

Les membres apportent des modifications au procès-verbal de la 98^e réunion. Par conséquent, l'adoption de ce procès-verbal est reportée.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 98^e RÉUNION ET CORRESPONDANCE

Les sujets abordés sont les suivants :

1-Les membres prennent note des commentaires de la communauté Naskapi de Kawawachikamach à propos de la lettre du CCEK concernant les consultations publiques sur le plan régional de développement du territoire public pour le Nord-du-Québec.

2-Le 10 décembre 2003, la *Gazette Officielle du Québec* annonçait l'édiction (Décret #1322-2003) d'un nouveau règlement modifiant le Règlement sur le parc National des Pingualuit. Ce règlement suit les recommandations du CCEK.

4. PRODUCTION ET CONSERVATION D'ÉNERGIE

Les membres accueillent M. Frank Perez, conseiller en environnement et M. Mathieu Marchand, chargé d'équipe aux relations avec le milieu, tous deux représentants d'Hydro-Québec pour les réseaux autonomes. D'entrée de jeu, M. Boucher mentionne l'existence d'une entente de partenariat entre Hydro-Québec et la société Makivik. Il poursuit en expliquant la situation particulière du Nunavik quant à la distribution d'énergie. En effet, le coût de production de l'électricité générée dans les villages du Nunavik est élevé comparativement au coût de production pour le sud du Québec. Selon les membres, ceci explique entre autres, pourquoi Hydro-Québec devrait favoriser le développement de programmes d'éducation et d'encouragement ayant comme objectif la diminution de la consommation d'énergie au Nunavik. Les membres proposent qu'Hydro-Québec implante un programme de récompenses pour les habitants et les organismes du Nunavik qui font des efforts afin de diminuer leur consommation énergétique. M. Boucher répond qu'ils ont déjà tenté une telle expérience en vain.

Dans le cadre du processus d'obtention d'une accréditation ISO-14001, Hydro-Québec a récemment développé un plan global d'efficacité énergétique pour le Nunavik. Ce plan consiste à s'assurer que les centrales d'énergie déjà en place soient optimisées. Le plan propose une vérification étroite des systèmes de chauffage à l'huile afin de s'assurer que leur rendement est au maximum. Aussi, ce plan invite à maximiser la revalorisation d'énergie dans les centrales. M. Boucher confirme la volonté d'Hydro-Québec de multiplier ses efforts afin de maximiser les systèmes des réseaux autonomes.

M. Boucher fait part de leur projet d'implantation d'éoliennes dans trois communautés du Nunavik (Kuujuaapik, Inukjuaq et Kangiqsualujjuaq). Ce projet vise à vérifier l'efficacité de ces infrastructures dans les villages à fort potentiel. M. Boucher rappelle que l'échec de l'éolienne de Kuujuaq est dû principalement à un potentiel venteux trop faible. Il enchaîne en dévoilant qu'il est possible qu'il y ait l'implantation d'un parc d'éoliennes à Inukjuaq dès 2006.

Les conférenciers et les membres expriment leur désir commun d'un avenir où il y aura une collaboration et un partage d'information accrue entre les deux parties.

Une lettre de remerciement sera envoyée à M. Boucher et à M. Pérez pour leur présentation et pour appuyer le projet d'implantation d'éoliennes au Nunavik.

5. BUDGET, MEMBRES ET SECRÉTARIAT

Budget

Une conversation téléphonique impliquant le président, la secrétaire exécutive, un membre, M. Éric Giroux de l'Agence Canadienne d'Évaluation Environnementale (ACÉE), M. François Boulanger (ACÉE) et M. Robert Joly du Ministère de l'Environnement du Québec (MENV) a eu lieu le 17 décembre 2003. Cette conférence téléphonique a porté principalement sur le budget et la subvention annuels du CCEK.

Lors de cet appel, M. Robert Joly a mentionné que l'entente administrative entre le CCEK et le MENV était en cours de réalisation. Depuis cette affirmation, la secrétaire exécutive n'a pas obtenu l'état d'avancement du projet. Les membres souhaitent qu'une lettre soit écrite à l'attention de M. Joly expliquant que le CCEK souhaite mener à terme cette entente et qu'ils apprécieraient être informés de l'état d'avancement de ce dossier.

Le détail des états financiers du CCEK est présenté aux membres.

En l'absence de la secrétaire exécutive et en attendant l'arrivée de M. Gucciardo, tous conviennent que Mme Sarah Tukkiapik, secrétaire du département des ressources renouvelables à l'ARK, soit désignée comme deuxième signataire des chèques du CCEK.

Membres

Les membres sont d'accord pour qu'on procède à l'envoi de la lettre concernant la rémunération des membres nommés par le gouvernement du Québec pour le temps qu'ils passent à préparer les réunions et à y assister.

Secrétariat

La secrétaire exécutive a donné une formation à M. Anthony Gucciardo. Cette formation consistait principalement à expliquer les fonctions de secrétaire exécutif au sein du CCEK en vue de l'absence temporaire de la secrétaire exécutive. Cette dernière prévoit débiter un congé de maternité le 01 mars et reprendre ses fonctions le 07 septembre 2004.

6. CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le président souhaite la bienvenue à M^{me} Violaine Lafortune, chercheuse pour le projet *Changements climatiques au Nunavik: Enjeux reliés à l'accès au territoire et aux ressources*. Comme prévu, des questionnaires ont été distribués et des entrevues ont été réalisées en février 2004. À ce jour, deux villages sur quatre ont été visités. M^{me} Lafortune présente les résultats préliminaires pour ces deux villages, soit Kangiqsujuaq et Umiujaq. Une carte des environs du village était présentée lors des interviews afin que les gens puissent y inscrire les chemins qu'ils utilisent. Plusieurs questions ont été posées et les commentaires ont été notés. Ainsi, la chercheuse explique qu'il y a des chemins qui ne sont plus utilisés. Diverses raisons sont à l'origine de ces changements dont entre autres, des étendues d'eau sans glace habituellement glacée à cette période. M^{me} Lafortune précise que les changements de comportement sont aussi influencés par des changements sociaux et environnementaux (ex. utilisation de la motoneige en remplacement du traîneau à chiens).

Un autre volet du projet consistait à instruire les populations sur l'utilisation des systèmes globaux de positionnement par satellite (GPS). Cette connaissance sécurise les déplacements en facilitant l'utilisation de points de repères.

M^{me} Lafortune souligne que les résultats de cette étude permettront de faire un modèle des périodes de fonte de la glace. Les cartes qui seraient générées par ce modèle seraient utiles pour la sécurité publique et plus particulièrement pour la sécurité des jeunes.

La chercheuse termine en mentionnant que ces travaux ne présentent qu'une partie des effets que vont provoquer les changements climatiques dans le futur au Nunavik. Elle tiendra le CCEK informé des développements de ses travaux.

Dans un autre ordre d'idée, les membres réitèrent leur souhait quant à la réalisation d'un message radio par un membre inuit. Le but de ce message consiste à expliquer le rôle ainsi que les principaux sujets traités au CCEK.

7. CHAPITRE 23 DE LA CBJNQ: RÉVISION DES ANNEXES

Un membre mentionne qu'il continue de travailler en étroite collaboration avec le consultant, M. Robert Comtois sur ce projet. M. Comtois a déposé un premier projet de liste qui sera présenté lors de la prochaine réunion.

8. RECYCLAGE AU NUNAVIK

Les membres proposent qu'un avis soit écrit à l'intention du gouvernement du Québec au sujet du Décret #357-2002. En premier lieu, il est décidé d'obtenir un historique de la situation et les recommandations d'un consultant. Les actions en ce sens seront entreprises d'ici la prochaine réunion.

9. CONCOURS DU CCEK

Les membres souhaitent que des modifications soient apportées à l'ébauche du projet de concours qui leur a été présenté. Ils soulignent que l'annonce du concours devra être écrit en français, en anglais et en inuktitut et que le concours devrait être présenté dans des endroits publics de tous les villages du Nunavik. Le CCEK précise que les fonds devront être administrés par l'école ou le centre de jeunesse ou par tous les autres organismes responsables de recevoir des fonds. Il est convenu que le concours devra être lancé le plus tôt possible. Il est souhaité que la date de clôture pour la réalisation des travaux des bénéficiaires soit septembre 2004.

10. GESTION DE LA FORÊT BORÉALE AU NUNAVIK

Il est mentionné, dans la CBJNQ que seulement deux plages de territoire sont légalement inscrites pour la coupe de bois à des fins d'utilisation locale. Cependant, on entrevoit que des organismes demandent l'obtention de plus de territoire pour la coupe forestière au Nunavik. De plus, il est inscrit au chapitre 23 de la CBJNQ article 23.5.34 que: "*Lorsqu'il prépare un plan d'aménagement des forêts de la Couronne et de l'exploitation forestière, le ministère des Terres et Forêts transmet ce projet au CCEK pour qu'il l'étudie et le commente avant de l'approuver*". Ainsi, le CCEK entreprend d'étudier ce sujet: *L'exploitation forestière au Nunavik sera-t-elle bienvenue?* La secrétaire exécutive fait part des dossiers qu'elle a amassés sur le sujet.

M. Alain Hébert, ingénieur forestier, a fait une description des îlots forestiers remarquables au Nunavik. Selon M. Hébert, certains de ces îlots pourraient faire l'objet de coupe forestière dans le futur. Or, plusieurs d'entre eux sont particuliers et renferment une diversité qui pourrait mériter un statut de protection.

En mars 2000, le *Comité sur la limite nordique des forêts attribuables* a déposé un rapport final sur la limite des forêts attribuables. Dans ce rapport, des recommandations en vue de l'exploitation dans la zone nordique d'aménagement sont élaborées. Il est précisé que pour la zone nordique, il faudra avoir des techniques particulières.

Dans la *Gazette officielle du Québec*, datant du 12 novembre 2003, paraissait le Décret #1121-2003 concernant la constitution de la *Commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante*, chargée d'examiner la gestion des forêts du domaine de l'état. Le mandat de cette commission vise tout autant à protéger le patrimoine forestier qu'à assurer le maintien de la productivité de cette ressource et des emplois qui y sont reliés.

Les membres souhaitent qu'une lettre soit écrite à cette commission afin de leur mentionner l'existence du CCEK et son intérêt pour leurs travaux.

11. EAU POTABLE

Le président rappelle que les réservoirs d'eau résidentiels des habitations sociales sont sous la responsabilité des résidents et non pas de la municipalité. Seule la municipalité de Puvirniq a une réglementation qui oblige les résidents à nettoyer leur réservoir d'eau une fois par mois.

Comme l'Office municipale d'habitation Kativik est propriétaire de plusieurs maisons au Nunavik, le président a discuté avec le directeur général, M. Watson Fournier, au sujet des responsabilités de nettoyage des réservoirs résidentiels. Jusqu'à ce jour, ils n'ont pas été responsables du nettoyage des réservoirs. Pour cette raison, il est possible que la négligence ou un mauvais nettoyage (trop de Javel, etc.) entraîne des risques de consommation de l'eau.

Le président a aussi contacté M. Serge Déry de la Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS) du Nunavik afin de recueillir son avis sur la situation. Ce dernier avoue que selon des résultats compilés dernièrement, il n'y aurait pas plus d'incidences de maladies causées par l'eau dans les villages où il n'y a pas de réglementation sur le nettoyage des réservoirs que dans le village de Puvirniq. Toutefois, M. Déry incite les résidents à nettoyer leur réservoir d'eau au moins deux fois par année. De son côté, le Ministère de l'Environnement du Québec recommande un nettoyage une fois par an avec un ajout de chlore dans le réservoir à chaque mois.

Les membres expriment leurs commentaires sur le sujet. À la lumière des connaissances citées plus haut, les membres estiment qu'un nettoyage effectué deux fois par année avec un ajout de chlore à chaque mois pourrait constituer une fréquence raisonnable d'entretien des réservoirs résidentiels. Ainsi, il est convenu d'envoyer une lettre faisant part des commentaires du CCEK dans chaque village nordique à l'attention des maires. De plus, la lettre invitera les maires à transmettre leurs avis aux CCEK.

Dans un autre ordre d'idée, la secrétaire exécutive fait mention du suivi qu'elle entretient avec M. Daniel Martin, chercheur affilié au projet CCAF A 563 intitulé: *Les changements climatiques, l'eau potable et la santé humaine au Nunavik: stratégies d'adaptation* et conférencier lors de la 98^e réunion officielle du CCEK.

La secrétaire exécutive a introduit le rapport de la vérificatrice générale du Québec, chapitre 3, portant sur l'eau potable au Québec. Les membres souhaitent avoir une copie de ce rapport afin d'en prendre connaissance et d'en discuter lors de la prochaine réunion.

12. SOLS CONTAMINÉS

Faute de temps, ce sujet n'est pas traité.

**13. PROJET D'ENTENTE DE COLLABORATION CANADA-QUÉBEC EN
MATIÈRE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

Les membres ont pris connaissance de ce projet d'entente, cependant son application ne s'étend pas au Nord du Québec.

14. VARIA

Le mot "inuit" employé dans les écrits du CCEK sera désormais accordé selon les règles officielles de la langue française.

15. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Les membres souhaitent que la 100^e réunion du CCEK ait lieu au Nunavik. L'endroit et la date seront déterminés plus tard.

Il est proposé par M. Michael Barrett et appuyé par M^{me} Suzanne Larochelle de lever la réunion. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Nathalie Girard
Secrétaire exécutive
10 juin 2004

**MINUTES OF THE 99TH MEETING OF THE
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE
(KEAC)**

Approved

DATE: February 25–26, 2004

PLACE: Salle de la petite ourse, Aquarium du Québec
1675 Des Hôtels Ave., Ste-Foy QC

PRESENT:

Kativik Regional Government appointees:

Michael Barrett, President
David Okpik

Government of Canada appointees:

Claude Abel
Suzanne Larochelle
Gilles H. Tremblay

Gouvernement du Québec appointees:

Jean Couture
Paule Halley
Hélène LeBlond

Executive Secretary:

Nathalie Girard

ABSENT:

Eli Angiyou, KRG appointee

GUESTS:

Violaine Lafortune, Researcher
Mathieu Boucher, Hydro-Québec
Frank Perez, Hydro-Québec
Anthony Gucciardo, Interim Executive Secretary

1. CALL TO ORDER AND ADOPTION OF AGENDA

The president called the meeting to order and invited the members to propose any necessary changes to the agenda.

The agenda was modified and adopted as follows:

1. Call to order and adoption of agenda
2. Adoption of the minutes
3. Business arising from the 98th meeting and correspondence
4. Power generation and conservation
5. Budget, members and secretariat
6. Climate change
7. Section 23 of the JBNQA: revision of the schedules
8. Recycling in Nunavik
9. KEAC contest
10. Management of the boreal forest in Nunavik
11. Drinking water
12. Contaminated soil
13. Draft co-operation agreement between Canada and Québec concerning environmental assessments
14. Miscellaneous
15. Date and place of next meeting

Moved by: Claude Abel
Seconded by: Paule Halley
Motion passed unanimously.

2. ADOPTION OF THE MINUTES

The minutes of the 96th and 97th meetings were adopted during a telephone conference held on January 19, 2004.

The members requested that some changes be made to the minutes of the 98th meeting and the adoption of these minutes was therefore postponed.

3. BUSINESS ARISING FROM THE 98TH MEETING AND CORRESPONDENCE

The following topics were discussed:

- 1- Further to the KEAC's letter announcing public consultations concerning a regional public land development plan for Northern Québec, the members noted the response received from the Naskapi community of Kawawachikamach.
- 2- On December 10, 2003, the *Gazette officielle du Québec* announced the formal enactment (Order-in-Council 1322-2003) of a new regulation modifying the regulation respecting the establishment Pingualuit National Park. The new regulation is based on KEAC recommendations.

4. POWER GENERATION AND CONSERVATION

The members welcomed two Hydro-Québec representatives: Frank Perez, an environmental advisor, and Mathieu Marchand, a client relations officer. Both these persons are involved with Hydro-Québec's independent power networks. Mr. Boucher began by speaking about the partnership agreement between Hydro-Québec and the Makivik Corporation. He also explained the distinctive characteristics of power distribution in Nunavik. Power generation costs are higher in the region's villages than in southern Québec. Given this situation the members felt that Hydro-Québec should foster education and incentive programs to promote the reduction of energy consumption in Nunavik. The members proposed that Hydro-Québec implement a rewards program for the region's residents and organizations that would encourage power savings. Mr. Boucher responded that such initiatives have been unsuccessful in the past.

In order to comply with international standard ISO-14001, Hydro-Québec recently developed a comprehensive energy efficiency plan for Nunavik. The plan involves the optimization of existing power plants and stringent verification of oil heating systems to ensure their maximum performance. The plan also calls for the maximization of energy enhancements at power plants. Mr. Boucher indicated that Hydro-Québec would like to increase efforts to maximize independent power networks.

Mr. Boucher then explained Hydro-Québec's plans to construct wind turbines in three Nunavik communities (Kuujjuaraapik, Inukjuak and Kangiqsualujjuaq). Over the following years, Hydro-Québec intends to study the performance of the turbines in these communities which possess considerable wind-power potential. Mr. Boucher recalled that the failure of the wind turbine in Kuujjuaq was largely due to the weak wind-power potential of the area. He concluded that wind turbines could also be constructed in Inukjuak as early as 2006.

The Hydro-Québec representatives and the KEAC members expressed a willingness to further co-operate and exchange information in the future.

A letter will be sent to Mr. Boucher and Mr. Perez thanking them for their presentation and offering the KEAC's support for the construction of wind turbines in Nunavik.

5. BUDGET, MEMBERS AND SECRETARIAT

Budget

On December 17, 2003, the KEAC president and executive secretary took part in a conference call with Éric Giroux and François Boulanger of the Canadian Environmental Assessment Agency, as well as with Robert Joly of the Ministère de l'Environnement du Québec (environment, MENV). Discussions focussed primarily on the KEAC's annual budget and subsidies.

During the conference call, Mr. Joly mentioned that preparation of the administrative agreement between the KEAC and the MENV was continuing. However, to date the executive secretary has received no report of further progress. The members asked that a letter be sent to Mr. Joly indicating that the KEAC is anxious to conclude this process and that it would like to be kept informed of the progress of the file.

The financial statements were presented to the members.

In the interval between the beginning of the executive secretary's leave and Mr. Gucciardo's arrival, all the members agreed that Sarah Tukkiapik, the secretary of the KRG's Renewable Resources, Environmental and Land Use Planning Department, be authorized to co-sign KEAC cheques.

Members

The members agreed to send a letter concerning the remuneration of Gouvernement du Québec appointees for the time they spend preparing for and attending meetings.

Secretariat

It was explained that the executive secretary had delivered training to Mr. Gucciardo. For the most part, the training involved explanations of the duties of the position of executive secretary during Ms. Girard's absence. Ms. Girard plans to be on maternity leave from March 1 until September 7.

6. CLIMATE CHANGE

The KEAC president welcomed Ms. Lafortune, a researcher with the project *Climate Change in Nunavik: Land and Resource Access Issues*. As discussed previously, questionnaires were distributed and interviews conducted in February 2004. To date, visits have been made to two of the four villages targeted under the project. Ms. Lafortune presented some preliminary results for these two villages, which is to say Kangiqsujuaq and Umiujaq. During the interviews, a map of the villages and surrounding areas was used so that interviewees could indicate the trails they follow. Several questions were asked and the answers noted. Ms. Lafortune indicated to the meeting that some trails are no longer being used. Several explanations exist for these changes in usage. Among others, certain bodies of water are now freezing later in the season. Ms. Lafortune noted that such changes may also be influenced by social and environmental factors (ex. snowmobiles have replaced dog teams).

Another component of the project involves instructing residents on how to use global positioning system (GPS) devices. Use of this technology makes it safer to travel by using control points.

Ms. Lafortune stressed that the data collected through this project will make it possible to create a model of thaw seasons and the maps thus produced will contribute to the safety of the general public, and younger people in particular.

Finally, the researcher mentioned that the project only covers some of the impacts that will be produced by climate change in Nunavik in the future. She intends to keep the KEAC informed of the progress of her work.

As well, the members reiterated that they would like one of the KEAC's Inuit members to discuss the KEAC's mandate and main objectives on local radio stations in Nunavik.

7. SECTION 23 OF THE JBNQA: REVISION OF THE SCHEDULES

It was noted by a member that close co-operation with Robert Comtois on this project continues. A draft list of projects tabled by Mr. Comtois will be presented at the KEAC's next meeting.

8. RECYCLING IN NUNAVIK

The members proposed that a notice be sent to the Gouvernement du Québec concerning Order-in-Council 357-2002. It was however agreed that, beforehand, a consultant should be contracted to prepare background information on the situation and to make recommendations. Further steps will be taken before the KEAC's next meeting.

9. KEAC CONTEST

The members requested that changes be made to the proposed contest. They emphasized that the announcement for the contest should be distributed in French, English and Inuttitut and posted in public places in all the villages of Nunavik. The members also specified that the grants awarded must be administered by a school, youth centre or other such organization authorized to receive this type of funding. It was felt that the contest should be initiated as soon as possible and that the finish date for the selected projects should be no later than September 2004.

10. MANAGEMENT OF THE BOREAL FOREST IN NUNAVIK

While the JBNQA stipulates that logging for local purposes is only permitted in two areas of the region. However, it is possible that certain organizations may request further territory for forestry operations. Paragraph 23.5.34 of the JBNQA states that, "The Department of Lands and Forests shall, when preparing a management plan for Crown forests and forestry operations, forward such management plan to the KEAC for its consideration and comments before approving the said management plan." Consequently, the KEAC intends to study whether forestry operations would be welcomed or not in Nunavik. The executive secretary informed the members of all the documentation that she had been able to compile so far.

Alain Hébert, a forestry engineer, has identified certain noteworthy stands of trees in Nunavik. According to Mr. Hébert, logging of some of these stands may be viable in the future. On the other hand, some stands of trees are unique and possess a diversity that should be conserved.

In March 2000, the committee concerned with a northern timber allocation limit tabled its final report on the boundaries for forestry activities. The report contains recommendations concerning development of the northern forestry zone and it refers to special forestry techniques for the zone.

Order-in-Council 1121-2003 was published in the November 12, 2003 issue of the *Gazette officielle du Québec* and concerns the creation of a scientific, technical, public and independent commission to study the management of public forests in Québec. The commission was also given the mandate to conserve the province's forestry heritage and to ensure the sustainable development of the resource and related jobs.

The members requested that a letter be sent to this commission indicating the KEAC's role and its interest in the work of the commission.

11. DRINKING WATER

The president reminded the members that for the social residences, it is not the municipalities who are responsible for keeping the residential drinking water tanks clean. In addition, the Northern Village of Puvirnituq is the only municipality with a by-law concerning the cleaning of such tanks. That by-law requires residents to clean their tanks once a month.

As the Kativik Municipal Housing Bureau (KMHB) owns many houses in Nunavik, the president also discussed this issue with Watson Fournier, KMHB general director. To date, the KMHB has not been responsible for cleaning drinking water tanks for its tenants. Consequently, it is possible that negligence or poor cleaning (too much bleach, etc.) could pose certain health risks to tenants.

The president also contacted Serge Déry of the Nunavik Regional Board of Health and Social Services on this issue. Mr. Déry indicated that recent data does not show that drinking water related illnesses are more common in communities where there is no related by-law, as compared to Puvirnituq. Notwithstanding, Mr. Déry encourages residents to clean their drinking water tanks at least twice a year. For its part, the MENV recommends that drinking water tanks be cleaned once a year and that chlorine be added to tanks once a month.

The members discussed the issue and, based on the preceding information, decided that cleaning twice a year and chlorine injections once a month represent a reasonable maintenance schedule for residential drinking water tanks. It was agreed that this information should be forwarded by letter to the mayors of the Northern villages and that the mayors be invited to make their comments known to the KEAC.

In addition, the executive secretary described the follow-up carried out with Daniel Martin, a researcher who is affiliated with the project CCAF A 563, *Climate Change, Drinking Water and Human Health in Nunavik: adaptation strategies*. Mr. Martin gave a presentation at the KEAC's 98th meeting.

The executive secretary also presented the report of the Auditor General for Québec, Chapter 3 of which concerns drinking water in the province. The members asked that they receive copies of the report for further study before the KEAC's next meeting.

12. CONTAMINATED SOIL

Due to insufficient time, this topic was not discussed.

13. DRAFT CO-OPERATION AGREEMENT BETWEEN CANADA AND QUÉBEC CONCERNING ENVIRONMENTAL ASSESSMENTS

The members were informed of this draft agreement, however it does not apply to Northern Québec.

14. MISCELLANEOUS

In KEAC documentation prepared in French, the term “Inuit” should agree in number and gender as prescribed by the official rules of the French language.

15. DATE AND PLACE OF NEXT MEETING

The members would like the KEAC’s 100th meeting to be held in Nunavik. The date and place of the meeting remain to be determined.

The closure of the meeting was proposed by Michael Barrett and seconded by Suzanne Larochelle. The motion passed unanimously.

Nathalie Girard
Executive Secretary
June 10, 2004